



Technicien-ne Ambulancier-ère

*Filière de préparation à l'examen fédéral de
Technicien-ne ambulancier-ère avec Brevet fédéral*

ASUR Formation – Centre romand de compétences	03
Profil professionnel	04
Participants et conditions d’admission	05
Structure et organisation de la formation	06
Descriptif et contenus des modules	07
Système d’enseignement	09
Déroulement des examens et titres délivrés	10
Informations pratiques	11

Par souci de lisibilité, nous avons fait le choix d’éditer ce document au masculin.
Bien entendu, il se réfère aussi bien aux femmes qu’aux hommes.
Sauf erreur ou omission, sous réserve de modifications et d’évolutions.

ASUR Formation est le centre de formation spécialisé de la plus importante école supérieure d'ambulancier de Romandie : ES ASUR.

NOTRE HISTOIRE

Dès ses débuts en 1983, celui qui s'appelait alors le Centre Fernand Martignoni (CFM), a entrepris, en parallèle à la formation de centaines d'entreprises et de privés, la formation des ambulanciers, jusque-là assurée par le Service de la santé publique du canton de Vaud.

Devenu le CESU, il s'est adapté continuellement aux besoins des partenaires de la chaîne des urgences, en proposant une formation d'ambulancier professionnel reconnue par l'Interassociation de sauvetage (IAS) dès 1994 et en étant actif dans le domaine de la formation des médecins dès 1998.

En collaboration avec l'École de soins infirmiers de Bois-Cerf, le CESU a mis sur pied la formation de technicien ambulancier en avril 2000. Après la fusion Bois-Cerf – CESU en 2006, le déménagement des locaux en 2012 a marqué un virage important dans l'histoire de l'école avec une nouvelle identité l'ES ASUR, École Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande.

Aujourd'hui, ASUR Formation est devenu le centre de formation spécialisé de la plus importante école supérieure d'ambulancier de Romandie : ES ASUR.

L'expérience, acquise depuis 1983, fait de ASUR Formation, un centre de formation axé sur la compétence et l'innovation. Une innovation qui s'exprime par une formation de haute qualité, adaptée à la réalité du terrain et à la pointe des nouvelles technologies en matière de santé.

NOS VALEURS

La collaboration qui s'exprime par une approche pluridisciplinaire, interpersonnelle et interinstitutionnelle dans le but de penser ensemble aux solutions de demain. Nous nous assurons que les personnes, professionnelles et non professionnelles, que nous formons sachent travailler dans cet esprit de collaboration positive, d'entraide et de solidarité.

Le secret professionnel, le secret médical, le code de déontologie, l'éthique et le droit d'auteur sont des principes appliqués dans notre centre de compétences. Nous nous efforçons de les transmettre et travaillons avec équité et confidentialité envers chacun.

Notre équipe s'engage dans l'amélioration constante de la qualité des prestations et d'enseignements afin de viser l'excellence dans notre spécialité. Cet engagement est également présent dans la politique de ressources humaines : égalité de traitement, écoute et approche humaniste.

La collaboration qui s'exprime par une approche pluridisciplinaire, interpersonnelle et interinstitutionnelle dans le but de penser ensemble

La formation continue joue un rôle important dans la vie des individus, la société et l'économie. Les évolutions sociétales et économiques toujours plus rapides requièrent une adaptation et une extension constantes de nos qualifications et de notre savoir. La formation continue offre cette opportunité de mise à jour de nos connaissances de manière permanente ; elle contribue au développement de la personne, tant au sein de sa sphère professionnelle que privée.

Le technicien ambulancier met ses compétences au service des patients, pour délivrer des prestations de qualité. Il met également ses compétences au service du système de santé en général dans une visée de qualité et de sécurité.

PROFIL DE LA PROFESSION

Il participe aux prises en charge de patient stable en autonomie selon les directives et règlements cantonaux. Il applique également les directives institutionnelles à son service de sauvetage, se portant garant des limites de son champs de compétence selon le médecin répondant de son service de sauvetage

Il collabore avec un ambulancier dans les missions urgentes sur un engagement de la centrale d'appel 144 (CASU). Cette collaboration est étroitement liée, selon les circonstances, à la collaboration pluridisciplinaire avec les systèmes de médicalisation, les partenaires policiers et pompiers et bien évidemment avec la centrale 144.

Il est un acteur à part entière dans la chaîne des secours et trouve sa place dans le système de santé en favorisant une relation de confiance avec les patients nécessitant des soins urgents ou non urgents.

Il connaît les limites de ses compétences et de sa posture professionnelle autant dans les situations de patients stables que de patients instables.

TÂCHES CLÉS

Il réalise, auprès de patients de tous âges et de tout état de santé :

- ▶ L'évaluation du patient stable ou instable
- ▶ L'évaluation du degré de gravité
- ▶ La gestion technique des interventions
- ▶ L'application des mesures selon les demandes de l'ambulancier ou du médecin
- ▶ Le travail pluridisciplinaire
- ▶ Le suivi des missions par les rapports d'interventions
- ▶ La conduite des ambulances légères ou lourdes en situation urgente ou non urgente

Dans la gestion des interventions, il établit une relation et une communication de nature à accompagner et à soutenir les patients et leurs proches. Il prend en compte la complexité des situations rencontrées, en particulier dans les interventions urgentes en collaboration avec l'ambulancier ou le médecin.

QUALITÉS DU TECHNICIEN AMBULANCIER

- ▶ Excellente maîtrise de soi
- ▶ Bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- ▶ Capacité à gérer le stress
- ▶ Excellent sens de l'organisation
- ▶ Capacité à travailler en autonomie en situation stable
- ▶ Connaissance des limites professionnelles

Les participants à la filière de préparation au brevet de technicien ambulancier souhaitent obtenir le brevet fédéral attestant de compétences attendues selon les exigences du Forum de sauvetage. Ils sont soit des personnes qui souhaitent parfaire leurs connaissances, soit des professionnels de la santé ou du secours désireux d'entrer dans le métier du préhospitalier.

PUBLICS-CIBLE

- ▶ Technicien ambulancier sans brevet fédéral
- ▶ Chauffeur BLS-AED de transfert
- ▶ Infirmier

BÉNÉFICES ET AVANTAGES

La formation vise l'acquisition de compétences théoriques et pratiques permettant aux candidats de se présenter aux examens fédéraux.

Le technicien ambulancier participe à des blocs de formations lui permettant d'acquérir ou de renforcer des connaissances en anatomie, physiologie et physiopathologies de base. Ceci dans le but de se préparer aux examens écrits du brevet mais également en développant ses compétences théoriques favorisant un développement de sa posture professionnelle. Les capacités techniques sont également renforcées par des ateliers pratiques spécifiques ou dans le cadre d'ateliers de prise en charge de patients stables ou instables.

Le travail individuel est important et favorise un apprentissage en autonomie permettant au participants une évolution linéaire et en continuité des apports amenés durant les blocs de formation.

Les candidats ayant réussi l'examen professionnel sont autorisés à porter le titre de technicien ambulancier.

CONDITIONS D'ADMISSION A LA FORMATION

La commission de formation choisit les candidats selon les critères définis dans les conditions d'admission mentionnées ci-après. Pour être admis, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- ▶ Être en exercice dans un service de sauvetage Suisse ou un service de transfert
- ▶ Être en capacité de s'acquitter du paiement de formation selon le contrat établi

Le candidat ne disposant pas des possibilités de pratiquer des stages en urgence au sein de son service, doit s'organiser de manière autonome afin de répondre aux directives du Forum de Sauvetage, répondant officiel de l'élaboration des examens fédéraux des techniciens ambulanciers.

Seule la direction de l'ES ASUR s'octroie le droit d'accepter ou de refuser des candidatures, ceci pour des questions éthiques ou déontologiques.

Les blocs découlent d'étapes définies de progression dans la pratique professionnelle et acquisitions théoriques. L'enchaînement et la présence dans les blocs sont fortement recommandés, permettant une chronologie en adéquation avec l'acquisition des compétences visées.

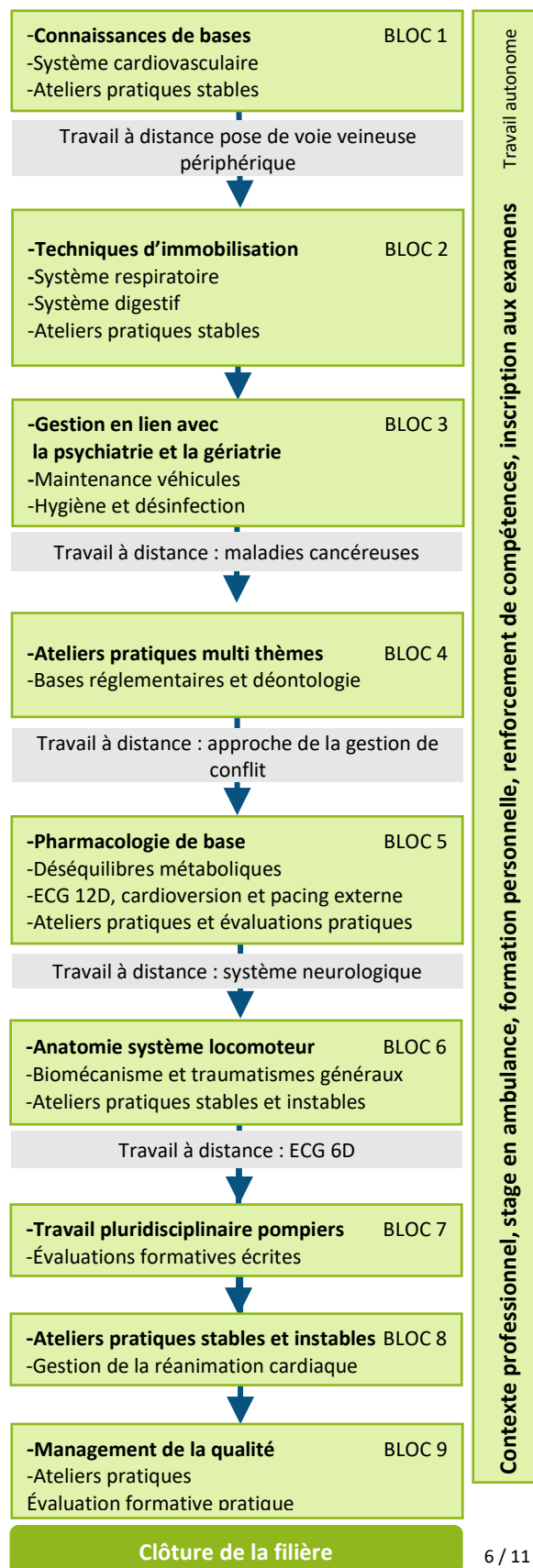
CONCEPT DIDACTIQUE

La formation de technicien ambulancier est organisée en blocs répartie sur dix mois. Ces blocs couvrent à la fois formation théorique et pratique. Les évaluations sont formatives.

Module	Heures de formation	Jours de formation
Bloc 1	13 h	2 jours
Bloc 2	26 h	4 jours
Bloc 3	13 h	2 jours
Bloc 4	26 h	4 jours
Bloc 5	13 h	2 jours
Bloc 6	13 h	2 jours
Bloc 7	19,5 h	3 jours
Bloc 8	26 h	4 jours
Bloc 9	26 h	4 jours
	175,5 h	27 jours
Formation pratique	120 h	18,5 jours
Formation théorique	55,5 h	8,5 jours
Travail individuel et personnel		
Théorique	150 heures selon ressources personnelles	
Pratique	Selon ressources du service de sauvetage	

EVALUATION DES BLOCS

L'évaluation des prestations se fait de manière continue et modulaire, elle est répartie tout au long de la formation. Elle combine des évaluations, des périodes de formation théoriques et pratiques, un test théorique et deux auto-évaluations pratiques à mi-parcours et en fin de formation.



Les contenus de formation au sein des blocs sont définis en rapport avec les étapes organisées dans le programme. Celui-ci permet d'identifier précisément tous les cours et les thématiques abordées durant les 25 jours de formation.

BLOC 1

Il permet une identification au groupe classe par l'accueil au sein de l'ES ASUR et une immersion dans certaines thématiques de bases mais également les premières notions de prise en charge de patient. Les notions en liens avec les voies veineuses périphériques sont en travail individuel et distanciel.

Compétences clés :

- ▶ Connaissance de l'ES ASUR dans sa structure et son fonctionnement
- ▶ Principes d'érgonomie
- ▶ Connaissances cardiovasculaires

BLOC 2

La pratique en ateliers de simulation lors de prises en charge de patients stables débute. Les notions d'immobilisations sont présentées et pratiquées permettant l'acquisition de techniques en lien avec des situations stables et instables.

Compétences clés :

- ▶ Évaluation complète des patients selon les 4 regards
- ▶ Compréhension des différents moyens d'immobilisation des patients
- ▶ Connaissance des systèmes respiratoire et digestif

BLOC 3

Principalement basé sur la théorie, il permet d'aborder les notions de psychiatrie ainsi que de gériatrie. Un bref aperçu de l'obstétrique est présent. Il renforce également les connaissances avec les notions en lien avec les véhicules d'intervention. L'hygiène et la désinfection y trouvent leur place.

Compétences clés :

- ▶ Compréhension des enjeux en lien avec le suivi et le contrôle des véhicules
- ▶ Identification des enjeux avec des patients gériatriques et psychiatriques

BLOC 4

La gestion des voies aériennes est pratiquée permettant l'acquisition de compétences essentielles pour des patients instables. Les ateliers pratiques viennent renforcer les connaissances abordées depuis le début de la formation. La gestion de conflit est en travail individuel et distanciel.

Compétences clés :

- ▶ Compréhension de la gestion des voies aériennes supérieures
- ▶ Les compétences théoriques en gestion de conflits
- ▶ Les enjeux de la déontologie professionnelle

BLOC 5

Celui-ci apporte les connaissances de base avec la pharmacologie. Les notions d'utilisation de l'électrocardiogramme dans ses spécificités sont présentes. Les déséquilibres en lien avec le diabète et l'insuffisance rénale sont présents. Un travail individuel et distenciel est programmé en lien avec le système neurologique. Un travail évaluatif formatif filmé est basé sur les notions de prise en charge de patients stables.

Compétences clés :

- ▶ Notions de base en pharmacologie
- ▶ L'utilisation de l'ECG 12D, la cardioversion et la pacing externe
- ▶ La capacité d'autoévaluation pratique

BLOC 7

Essentiellement basé sur les compétences pratiques, il permet le travail pluridisciplinaire avec un service du feu. Les enjeux de la posture d'équipier en situation instable sont travaillés en collaboration avec des ambulanciers. Une évaluation formative écrite est présente.

Compétences clés :

- ▶ Comprendre les enjeux du travail entre partenaires
- ▶ Identifier son niveau de compétences en situation d'équipier en situation instable

BLOC 9

Il permet une immersion dans la gestion qualité et du rôle de l'IAS dans son fonctionnement. Une autoévaluation est pratiquée avec une mise en commun entre pairs. Les ateliers pratiques multi-thèmes permettent un dernier renforcement des compétences professionnelles visées par la filière.

Une évaluation pratique formative clôture ce bloc.

Compétences clés :

- ▶ Capacité de prise en charge autonome de patients stables.
- ▶ Capacité analytique sur sa posture de technicien ambulancier en autoévaluation
- ▶ Capacité d'anticipation et de précision dans le rôle d'équipier en situations instables

BLOC 6

Les notions de biomécaniques permettent une mise en lien avec les connaissances du système locomoteur abordé dans ce bloc. Basé sur deux journées, une partie est consacrée aux dérèglements thermiques. Les ateliers pratiques et théorico-pratiques permettent d'établir des liens concrets entre théorie et pratique, cela en travail de groupe. Les maladies cancéreuses sont présentes et en travail autonome et distenciel.

Compétences clés :

- ▶ Comprendre les enjeux des cinétiques et dynamiques accidentogènes
- ▶ Comprendre les enjeux de la bonne pratique de l'ECG 6D
- ▶ Renforcer les compétences de prise en charge

BLOC 8

La pratique est au centre du bloc et permet de renforcer les aspects en lien avec l'instabilité des patients. La réanimation cardiopulmonaire est traitée. Des ateliers sont filmés permettant une seconde autoévaluation des compétences acquises.

Compétences clés :

- ▶ Renforcement des évaluations systématiques des patients stables
- ▶ Gestion de patients en arrêt cardiorespiratoire favorisant un travail en équipe coordonné
- ▶ Capacité d'adaptation face aux situations instables

Les moyens didactiques utilisés en école dépendent d'abord des niveaux de formation et surtout des stratégies ou des buts à atteindre en formation.

NOTRE MÉTHODE

ASUR FORMATION place le participant au centre du dispositif et lui assure l'efficacité de son approche pédagogique. Notre méthode est basée sur un échange interactif entre nos participants et nos formateurs. Des exemples et des exercices concrets sont régulièrement proposés, donnant ainsi un cadre réaliste aux connaissances théoriques.

En parallèle aux périodes de formation théorique, chaque participant effectue des périodes de formation pratique (des stages complémentaires). Ces allers-retours avec la formation en institution garantissent le développement d'une activité réflexive sur la pratique opérationnelle.

LES FORMATEURS

Les formateurs d'ASUR Formation sont des spécialistes de l'urgence préhospitalière et des secours, tous ambulanciers ou infirmiers au bénéfice de formations pédagogiques diplômantes. Ils mettent en commun leurs expertises, dans un désir partagé de répondre aux attentes des personnes en formation, des besoins de terrain et des partenaires.

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

La structure de cette formation a été aménagée dans le but d'accompagner les participants tout au long de leur démarche d'apprentissage. ASUR Formation s'appuie sur l'utilisation des didactiques suivantes :

- ▶ Cours magistraux interactifs
- ▶ Travaux dirigés de groupes
- ▶ Travail autonome distanciel
- ▶ Ateliers de prise en charge en situation stable et instable
- ▶ Travail d'analyse de pratique filmée
- ▶ Ateliers de gestes techniques spécifiques

L'évaluation formative est favorisée, elle permet aux formateurs et aux participants de faire le point par rapport aux acquisitions de ces derniers, de diagnostiquer ses difficultés, d'identifier ses ressources et de proposer des moyens pour les dépasser.

Votre engagement

- ▶ Pour réussir cette formation, vous devrez faire preuve d'organisation et d'autonomie.
- ▶ La pédagogie mise en place nécessite que vous ayez de l'intérêt pour la lecture et que vous puissiez prendre en charge votre démarche d'apprentissage.
- ▶ La réussite aux examens implique une fréquentation régulière et assidue des séances d'enseignement et un investissement personnel pour assimiler la matière de cette formation.

Les examens sont organisés deux fois par année par la « Commission pour l'organisation des examens officiels » qui établit également les règlements et directives d'examens. Les dates précises des examens sont généralement publiées six mois avant la date officielle sur le site du Forum du sauvetage.

INSCRIPTION AUX EXAMENS

La présence à une filière de préparation est un atout majeur pour se présenter aux examens fédéraux.

Pour vous présenter à l'examen final, vous devrez vous inscrire personnellement auprès du secrétariat des examens sur [Forum du sauvetage](http://www.forum-bb-rw.ch) (<http://www.forum-bb-rw.ch>)

La taxe d'examen (à ce jour CH 1'800.-) est à payer séparément au secrétariat des examens du brevet.

Les remédiations sont échelonnées et facturées selon les examens à reproduire.

TITRE OFFICIEL

Technicien ambulancier avec brevet fédéral

EXAMEN FINAL

L'examen final, sur inscription individuelle des candidats, porte sur les points suivants :

▶ **Évaluation écrites 1**

Cette évaluation se porte sur un questionnaire à choix multiples.

▶ **Évaluation écrite 2**

Elle est basée sur un questionnaire avec développement et argumentation des réponses fournies.

▶ **Évaluations pratiques stables**

Une évaluation en qualité de responsable d'intervention et une seconde en posture d'équipier sur des situations stables sont pratiquées.

▶ **Évaluation pratique instable 1**

Cette évaluation est basée sur les compétences du technicien ambulancier dans le rôle de responsable d'intervention sous supervision d'un ambulancier.

▶ **Évaluation pratique instable 2**

Elle place le candidat dans son rôle d'équipier et travaille en collaboration avec un ambulancier diplômé dans une situation de prise en charge d'un patient instable.

L'expérience, acquise depuis 1983, fait de ASUR Formation, un centre de formation axé sur la compétence et l'innovation. Une innovation qui s'exprime par une formation de haute qualité, adaptée à la réalité du terrain et à la pointe des nouvelles technologies en matière de santé.



DURÉE ET HORAIRE

Les cours sont organisés les jours ouvrables sur une durée d'environ 10 mois, en tenant compte des vacances scolaires du canton d'enseignement.

Les horaires des cours sont les suivants : 8h30-11h45 et 13h-16h15. Des adaptations sont faites en fonction des situations.



LIEUX DE FORMATION

- ▶ ES ASUR, Le Mont-sur-Lausanne
- ▶ Différents lieux de formation



DATES ET INSCRIPTIONS

Les dates de cours sont régulièrement mises à jour sur notre site internet :

www.asur-formation.ch

- ▶ formationta@asur-formation.ch La filière de préparation débute uniquement avec un minimum de six participants).



FRAIS DE FORMATION

CHF 9'500

Ce prix comprend la formation, y compris :

- les frais de dossier
- un accès à la plateforme e-learning
- les supports de cours
- les évaluations formatives
- un suivi individuel et personnalisé
- la préparation à l'examen final

Les citoyens Suisse peuvent faire valoir une participation de 50% du montant de la filière auprès du SEFRI avec une attestation fournie par l'ES ASUR

<https://www.sbf.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/fps/contributions.html>

Vous travaillez dans une entreprise du canton de Vaud ? La fondation FONPRO vous rembourse 25% des frais plafonnés à CHF 2'500 sur le prix de cette formation ! ainsi que les frais d'examens plafonnés à CHF 3'000.

<https://fonpro.ch/candidats/formation-professionnelle-superieure/>



CONDITIONS DE PAIEMENT

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- ▶ **A 30 jours** : net pour paiement à 30 jours, dès réception de la facture.
- ▶ **Par mensualités** : financement sur la durée de la formation (paiement en 10 fois).